



N°82
7 mars 2001
Bimensuel

Nouveau secrétaire général au Département de la santé et de l'action sociale



Le Conseil d'Etat a désigné Monsieur **Bernard Decrauzat** (photo), actuellement directeur du CHUV, en qualité de Secrétaire général du Département de la santé et de l'action sociale. Il prendra ses nouvelles fonctions le 15 mai 2001. Ses compéten-

ces et son expérience dans le domaine sanitaire, son ouverture au social constituent, aux yeux du Conseil d'Etat, des atouts de choix pour assumer les responsabilités inhérentes à ce département.

Après une formation et des activités commerciales qui l'ont conduit en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Espagne, Bernard Decrauzat a contribué pendant sept ans au développement de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne.

En sa qualité de directeur de l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande pendant douze ans, puis de directeur du CHUV depuis 1991, Bernard Decrauzat est au bénéfice d'une large expérience des questions hospitalières.



Quand l'ordinateur vous lâche...

Depuis le début de l'année, les collaborateurs de l'Etat travaillant avec un ordinateur sont en principe assurés d'un soutien professionnel et rapide lorsque leur machine se « plante » ou qu'ils n'arrivent pas à faire fonctionner correctement un programme. Il leur suffit d'appeler le « Help Desk » central en composant le numéro interne 6 26 60. Ce numéro conduit à Berne, au siège de la Bedag, la société avec laquelle le Canton de Vaud a conclu un vaste accord de coopération dans le domaine informatique.

La mise en place du Help Desk (*en français: l'aide au poste de travail*) répond au besoin de décharger les informaticiens de l'administration cantonale, souvent submergés de demandes d'interventions qui ne relèvent pas vraiment de leurs compétences, alors qu'ils sont déjà surchargés par leurs tâches principales. Elle répond également au besoin de chaque collaborateur d'être dépanné pour pouvoir tout simplement faire son travail.

Composez le 6 26 60

Sur le papier, le système est simple. En cas de panne, vous appelez le Help Desk. La ligne est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 18 h. La personne qui vous répond enregistre vos coordonnées, prend note de

vos problèmes, et détermine quelle personne ou quelle instance est compétente pour le résoudre. Selon la nature du problème, celui-ci sera traité directement par le Help Desk, ou confié au fournisseur du matériel, ou encore remis à l'unité informatique de votre département. La rapidité de l'intervention varie entre quelques heures pour les cas graves et quelques jours pour les autres cas.

Toute panne signalée au Help Desk reçoit un numéro d'identification. Grâce à ce numéro (notez-le!), il est possible de savoir à qui il a été confié le traitement de la panne, avec quels délais, et où en est exactement la réparation. Cette « traçabilité » permettra d'éviter qu'une demande ne se perde dans les sables, entre plusieurs spécialistes mobilisés par d'autres urgences, ou fondés à imaginer que d'autres s'en occupaient...

Cette nouvelle organisation est en phase de rodage. Elle subit quelques maladies d'enfance, et requiert encore un peu de patience et de souplesse de la part des utilisateurs. Si votre panne n'est pas traitée dans les délais prescrits, signalez-le à votre unité informatique selon les procédures en usage dans votre département, ce qui contribuera à améliorer les procédures, la formation des intervenants... et l'information des utilisateurs.

Dans ce numéro



Fareas: nouvelles structures **2**



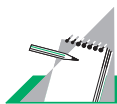
Communications: les bons usages **3**



26 postes vacants **4**



Prix du Service Public: le DINF sélectionné **8**



A louer : couchettes sur voiliers de locations pour croisières en mer. Prix selon région de navigation et nombre de personnes. Croisières organisées sans but lucratif, par chef de bord expérimenté, pour découvrir la mer ou pour se perfectionner.
Tél. 078/ 710 49 77, paulfavre@bluewin.ch

A vendre: chalet-bungalow à réparer. Exclusivement pour bricoleur. 3 pièces, 41 m², possibilité d'agrandir. Prix 40'000 francs. Résidence principale ou secondaire. Bas Valais, plaine du Rhône. Tél. 021/728 63 60.

A vendre: VW transporter T4, année 1987, blanc, 107'000 km, 9 places, 2000i. Prix 17'400 francs, à discuter.
Tél. 079/254 75 84.

A vendre: caméra vidéo SONY hi-fi vidéo 8, CCD-TR4890 E, Digital Zoom 48x, viseur couleur. Inclus 2 accus, sacoche, télécommande. Poids 920 g. 680 francs. Souris sans fil Logitech. 45 francs (état neuf avec carton d'origine et disquettes d'installation). Ecran 15" cause double emploi 230 francs. Tél. 024/426 18 26 le soir.

A vendre: début juillet 2001. 4x4 SUSUKI Grand Vitara coul. verte. 2,5 l; 6 cylindres; vitesses man.; crochet attelage; 1998; 80'000 km. 17'900 francs, à discuter. pierre.jaquet@dfj.vd.ch. Tél. 079/ 608 04 04.

A vendre: très belle carte ancienne d'état-major de la Suisse (13 cantons) de la fin du 18ème-début 19ème siècle. Gravure colorisée à la main et cadre doré à la feuille. Prix 2600 francs, à discuter. Tél. 021/316 61 28.



Editeur: Etat de Vaud.
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.
Rédaction: Dominique Guindani, Joël Christin, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Crettol, Catherine Lavanchy.
Ligne graphique: Fabio Favini.
Impression: Presses centrales Lausanne.
Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.
Téléphone 021/ 316 40 50
Fax 021/ 316 40 52
E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch



Nouvelles structures pour la FAREAS

La Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile change de système de pilotage. Le Conseil de fondation démissionne, pour faire place à un administrateur unique désigné par le Conseil d'Etat.

Le Conseil de fondation de la FAREAS est parvenu à la conclusion que, dans les circonstances actuelles, une structure de milice ne dispose ni des outils ni des disponibilités indispensables à la maîtrise de la situation critique et des problèmes complexes mis à jour notamment par le récent rapport du Contrôle fédéral des finances. Il se retire afin de permettre au Canton de doter la FAREAS d'une structure de conduite permanente disposant des atouts nécessaires à la solution des problèmes que traverse actuellement l'institution. L'un de ces problèmes est constitué par le remboursement d'environ 20 millions de francs exigé par la Confédération.

Le Conseil d'Etat a accepté la décision du Conseil de fondation, en reconnaissant l'engagement intense dont ses membres ont fait preuve ces dernières années, en particulier dans la mise en œuvre, sous l'égide du comité de pilotage, du train de

réformes issu du rapport produit en 1999 par le Contrôle cantonal des finances, ainsi que dans les missions d'accueil, d'hébergement, d'assistance sociale et sanitaire aux requérants d'asile confiés au Canton. Le Conseil d'Etat partage toutefois l'analyse selon laquelle le Conseil de fondation n'est pas une structure adaptée à la situation actuelle, ni à la nature des problèmes à traiter. Par ailleurs, le Conseil d'Etat confirme son soutien et sa confiance à l'actuelle équipe de direction de la FAREAS, mise en place il y a un an par le Conseil de Fondation.

Les rôles de conduite et de surveillance dévolus jusqu'ici au Conseil de Fondation seront assumés par un administrateur provisoire unique que le Conseil d'Etat désignera prochainement. En attendant, le Conseil d'Etat a prié le Conseil de fondation de continuer à régler les affaires courantes. Les membres du Conseil de fondation seront encore à disposition de l'ad-

ministrateur afin qu'il puisse bénéficier de leur expérience. En outre, le Conseil d'Etat a pris de nouvelles décisions destinées à compléter les mesures mises en place à la suite du rapport de Contrôle cantonal des finances de 1999. Un Comité de pilotage nouvellement constitué sera chargé de proposer, d'ici la fin de l'année, des mesures permettant de renforcer l'organisation et le fonctionnement de la FAREAS, afin que l'Etat puisse assurer à l'avenir un contrôle adéquat des activités de la fondation. Un comité de suivi, rattaché au Secrétariat général du DSAS, sera chargé d'harmoniser et de contrôler les flux d'information entre la Confédération, le canton de Vaud et la FAREAS. Enfin, comme annoncé par le Conseil d'Etat le 2 février dernier, des investigations approfondies menées par un mandataire extérieur à l'Etat permettront d'analyser de manière détaillée le fonctionnement passé et présent de l'institution. (Com)



Un cours sur le plaisir au travail

Etant un lecteur sans faille de *La Gazette*, je trouve que la qualité et l'objectivité de son contenu vont en augmentant. Ceci surtout à la suite de la lecture de votre dernier numéro (Edition du 7 Février 2001). Après avoir lu le dossier super captivant «Plaisir et Travail», je me permets de vous proposer modestement une idée personnelle: pour quoi ne pas mettre sur pied un cours CEP portant sur cette question? J'ose penser

qu'avec les prestations que M. Alain Salamin est en mesure de nous apporter, ce cours serait à même de rencontrer un vif succès.

Jean-Marc Cousin

La réponse du CEP

La formation n'est qu'un des leviers de créativité et de reconnaissance sociale par l'augmentation des compétences individuelles et collectives, et donc de l'amélioration des prestations.

Un séminaire sur le thème «plaisir et travail» pourrait donc permettre d'accroître la connaissance et la compréhension des liens entre ces éléments essentiels de notre vie, mais pas de les renforcer sur le terrain directement.

Le CEP a pris connaissance de votre suggestion avec intérêt, au moment où il entame la préparation du programme 2002.

Pierre Jacot, directeur du Centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud



Communication... et surveillance

Techniquement, téléphones, messageries électroniques et usage d'Internet peuvent être contrôlés.

Le contrôle organisé de l'usage des moyens de communication se répand toujours plus dans les grandes entreprises. Dans ce domaine, le pays de «Big Brother» est champion avec 3 patrons sur 4 curieux des habitudes informatiques de leurs employés.

L'Etat de Vaud n'en est pas là. «Actuellement, il est tout à fait possible pour un collaborateur d'utiliser la messagerie abusivement en envoyant par exemple des e-mail non professionnels à l'ensemble des utilisateurs de l'Etat», explique Jean-Paul Jaunin, chef de la Direction, planification et stratégie informatique (DPSI).

«Il faut clairement distinguer la surveillance des comportements d'avec le contrôle des moyens mis à disposition des utilisateurs», tient à préciser Philippe Christe, chef de l'Office de la sécurité informatique cantonale. Dans le domaine de la surveillance, il n'y a guère d'obstacles techniques à contrôler l'utilisation que font les employés du téléphone, de la messagerie électronique ou d'Internet.

La question relève plutôt de la politique du personnel. Une directive est actuellement en élaboration à l'Etat (voir encadré) pour préciser dans ce domaine particulier les règles générales d'éthique professionnelle inscrites dans le Statut.

La sécurité prend par contre le pas sur la politique du personnel quand il s'agit du contrôle des outils Internet mis à disposition. Le but est d'éviter que des virus s'introduisent dans le réseau ou que des sites internet pornographiques, pédophiles ou extrémistes viennent polluer la navigation sur «la toile».



Si surveiller l'utilisation d'Internet est facile, filtrer les sites contestables demande des moyens techniques importants.

Un test démarre actuellement à l'Ordre judiciaire vaudois pour étudier une méthode qui filtre l'accès à certaines pages du web bien identifiées et dont la liste est régulièrement mise à jour. De son côté, le DFJ s'intéresse, pour le domaine scolaire, à un logiciel qui identifie les sites contestables au moyen de mots-clés.

Ces tests permettront notamment une estimation des coûts en terme d'utilisation-machine. On sait déjà que ces coûts seront non négligeables: le nombre de points de connexion à Internet à l'Etat est passé d'environ 800 en 1999 à quelque 2500 aujourd'hui et la croissance est régulière, engendrant un trafic toujours plus dense.

Joël Christin

Réglementation globale à l'étude

Le Service du personnel de l'Etat mène actuellement une réflexion sur la mise en place de directives concernant l'utilisation de l'ensemble des moyens de communication mis à disposition des collaborateurs.

Pour l'instant, seul le téléphone fait l'objet d'une réglementation: en principe limités à un usage professionnel, les appels privés sont néanmoins

autorisés pour autant qu'ils soient annoncés et payés par les collaborateurs. La procédure, mentionnée dans l'annuaire interne, est simple: il suffit de composer le no 116 puis le no de la personne à atteindre. Le décompte pour la facturation, liée au poste, est établi chaque mois.

En ce qui concerne l'utilisation privée des télécopieurs, de la messagerie électronique (intranet) ou

de l'internet, une étude est en cours pour tracer certaines limites. Des principes de base devront de toute façon être respectés: par exemple, ne pas transmettre par e-mail des messages à caractère confidentiel, ou à des fins de propagande, de publicité ou de commerce. Ou encore s'abstenir de consulter des sites pornographiques, racistes ou violents. *DG*

L'échec de «Bistrada»

Le projet «Bistrada», destiné à moderniser l'informatique des services des automobiles de plusieurs cantons, est abandonné.

Le Canton renonce au logiciel Bistrada initialement destiné à moderniser l'informatique du Service des automobiles et de la navigation. L'unité de la société bernoise Bedag qui développe ce logiciel a dû abandonner ce projet, amenant le Canton à chercher une autre solution. L'Etat a obtenu le remboursement des sommes déjà engagées. Ce contretemps ne remet pas en cause l'étroite collaboration entre l'informatique de l'Etat de Vaud et la société bernoise.

A la suite d'un appel d'offres, un mandat de réalisation a été attribué à la société *Bedag Informatik* en décembre 1999 pour renouveler l'informatique du Service des automobiles et de la navigation. Ce choix se justifiait notamment par l'informatique réussie du Registre foncier par la même société. Les services des automobiles vaudois, valaisan et bernois entendaient recourir à ce produit baptisé «Bistrada». Bedag estimait pouvoir livrer ce logiciel dès le 1er janvier 2001, puis a reporté le délai au 1er août 2001. Confrontée à des difficultés techniques, la société a ensuite parlé de 2004-2005.

La coopération avec la Bedag n'est pas mise en cause

Le développement de Bistrada était confié à une unité de Bedag sans lien avec celle concernée par la mise en œuvre de l'accord de collaboration entre l'informatique vaudoise et la société bernoise sur lequel le Grand Conseil s'est prononcé en novembre 2000.

Une étude menée par les cantons concernés et Bedag a conclu en janvier dernier à l'abandon de Bistrada. Tout comme les cantons du Valais et de Berne, le Service des automobiles étudie plusieurs solutions de remplacement. Le logiciel actuel permettra d'assurer la transition à court terme.

L'Etat récupère sa mise

Dans l'étude de solutions de remplacement, l'Etat se fixe comme objectif de ne pas dépasser l'enveloppe financière votée par le Grand Conseil en octobre 1999. Conformément au contrat, la Bedag s'engage à rembourser à l'Etat de Vaud l'intégralité des sommes engagées, soit plus d'un million de francs et à verser une indemnité conventionnelle.

(Com)

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Directeur/trice A d'un établissement secondaire (Etablissement secondaire du Belvédère) 100%

Mission: poste de directeur/trice d'un établissement scolaire (actuellement établissement secondaire à trois divisions du Belvédère; la définition de l'établissement pourrait se voir modifiée par la réorganisation territoriale actuellement à l'étude)(HC2).

Profil: licence d'enseignement ou titre jugé équivalent. De préférence licence ès lettres, ès sciences ou ès sciences économiques de l'Université de Lausanne; brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou certificat de stage. Ou titres correspondants délivrés par un autre canton romand; ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département. Direction d'un établissement de plus de 500 élèves.

Renseignements: Mme Doris Cohen-Dumani, tél. 021/315 62 00.

Adresse: réf. 2621, Département de la formation et de la jeunesse, Office du personnel enseignant, R. de la Barre 8 - 1014 Lausanne. Prière d'adresser une copie des offres de service accompagnée du dossier complet de candidature au Secrétariat de la Commission scolaire, Direction des écoles, Case postale 16, 1000 Lausanne 9.

Délai d'envoi: 12 mars 2001.

Directeur/trice A d'un établissement secondaire (Etablissement primaire et secondaire de Grandson) 100%

Mission: poste de directeur/trice d'un établissement scolaire (actuellement établissement primaire et secondaire à trois divisions de Grandson; la définition de l'établissement pourrait se voir modifiée par la réorganisation territoriale actuellement à l'étude) (HC2).

Profil: licence d'enseignement ou titre jugé équivalent. De préférence licence ès lettres, ès sciences ou ès sciences économiques de l'Université de Lausanne; brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou certificat de stage. Ou titres correspondants délivrés par un autre canton romand; ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département. Direction d'un établissement de plus de 500 élèves.

Renseignements: Mme Marie-Claire Chamot Iuliano, tél. 024/445 51 18.

Adresse: réf. 2622, Département de la formation et de la jeunesse, Office du personnel enseignant, R. de la Barre 8 - 1014 Lausanne. Prière d'adresser une copie des offres de service accompagnée du dossier complet de candidature à la Commission scolaire de l'arrondissement de Grandson, Mme Marie-Claire Chamot Iuliano, Rte de la Perrausaz, 1442 Montagny-près-Yverdon.

Délai d'envoi: 12 mars 2001.

Directeur/trice A d'un établissement secondaire (Etablissement secondaire de Gland) 100%

Mission: poste de directeur/trice d'un établissement scolaire (actuellement établissement secondaire à trois divisions de Gland; la définition de l'établissement pourrait se voir modifiée par la réorganisation territoriale actuellement à l'étude) (HC2).

Profil: licence d'enseignement ou titre jugé équivalent. De préférence licence ès lettres, ès sciences ou ès sciences économiques de l'Université de Lausanne; brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou certificat de stage. Ou titres correspondants délivrés par un autre canton romand; ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département. Direction d'un établissement de plus de 500 élèves.

Renseignements: M. Gérald Crétegnny, tél. 022/364 52 38.

Adresse: réf. 2623, Département de la formation et de la jeunesse, Office du personnel enseignant, R. de la Barre 8 - 1014 Lausanne. Prière d'adresser une copie des offres de service accompagnée du dossier com-

Délai de candidature (en l'absence d'autre indication): 21 mars 2000

plet de candidature à la Commission scolaire de l'arrondissement de Gland, p.a. Greffe municipal, Grand-Rue 38 - 1196 Gland.

Délai d'envoi: 12 mars 2001.

Directeur/trice A d'un établissement secondaire (Etablissement primaire et secondaire de Bex) 100%

Mission: poste de directeur/trice d'un établissement scolaire (actuellement établissement primaire et secondaire à trois divisions de Bex; la définition de l'établissement pourrait se voir modifiée par la réorganisation territoriale actuellement à l'étude) (HC2).

Profil: licence d'enseignement ou titre jugé équivalent. De préférence licence ès lettres, ès sciences ou ès sciences économiques de l'Université de Lausanne; brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou certificat de stage. Ou titres correspondants délivrés par un autre canton romand; ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département. Direction d'un établissement de plus de 500 élèves.

Renseignements: M. Jacques Porret, tél. 024/463 15 75.

Adresse: réf. 2624, Département de la formation et de la jeunesse, Office du personnel enseignant, R. de la Barre 8 - 1014 Lausanne. Prière d'adresser une copie des offres de service accompagnée du dossier complet de candidature à la Commission scolaire de l'arrondissement de Bex, M. Jacques Porret, R. du Simplon 16 - 1880 Bex.

Délai d'envoi: 12 mars 2001.

Directeur/trice du Centre d'enseignement professionnel de Morges (CPEM) 100%

Mission: assumer toutes les charges et responsabilités incombant au/à la responsable d'une école professionnelle qui bénéficiera d'un contrat de prestations; collaboration étroite avec les milieux de l'économie et le Service de la formation professionnelle (HC2).

Profil: titre universitaire, diplôme d'ingénieur-e ou d'économiste HEG (ETS, ESCEA) avec une expérience concrète dans le domaine de la construction, de la gestion et idéalement de l'enseignement professionnel dans le domaine de la construction. Pourrait être appelé-e à donner quelques périodes de cours.

Renseignements: M. Jean-Pierre Rochat, tél. 021/316 63 06.

Adresse: réf. 2642, Service de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Rochat, R. St-Martin 24 - 1014 Lausanne.

Adjoint-e B au sein du Service de la Protection de la Jeunesse 100%

Mission: participer à la direction du service (organe de surveillance dans les domaines de l'accueil et de l'hébergement de mineurs en milieu familial ou institutionnel) sur les aspects de politique sociale; appliquer des textes légaux (loi sur la protection de la jeunesse, ordonnance fédérale réglant le placement d'enfants) (cl. 27-30).

Profil: titre universitaire avec quelques années d'expérience. De préférence licence dans le domaine socio-éducatif, diplôme d'une école sociale reconnue ou titre jugé équivalent. Expérience dans le domaine socio-éducatif et institutionnel. Intérêt pour les questions familiales et le développement de l'enfant. Connaissances méthodologiques dans le domaine de la protection des mineurs.

Renseignements: M. Henri Buhler, tél. 021/316 53 89.

Adresse: réf. 2629, Service de la protection de la jeunesse, M. Jean Vallet, BAP - 1014 Lausanne.

Archiviste B au sein du Service financier de l'Université de Lausanne 50%

Mission: réforme du plan de classement des documents du Rectorat; mise en place d'une gestion électronique des documents entrants et sortants; mise en place d'une politique d'archivage électronique pour l'ensemble de l'UNIL; suivi de l'archivage électronique (cl. 21-24).

Profil: maturité ou avoir suivi 2 semestres de cours universitaires jugés utiles à l'exercice de la fonction avec 4 ans d'expérience environ dans le

domaine des archives; licence universitaire en informatique ou titre jugé équivalent ou formation de niveau HES dans le domaine de la documentation/archives/bibliothéconomie. Bonnes connaissances informatiques.

Renseignements: M. Olivier Robert, tél. 021/692 20 27.

Adresse: réf. 2625, Bureau de gestion du personnel de l'Université - BRA - 1015 Lausanne.

Assistant-e HEV (Ingénieur-e thermicien-ne, mécanicien-ne ou physicien-ne) à l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud (EIVD) à Yverdon 100%

Mission: assistance aux étudiant-e-s (laboratoire, travaux de semestre et de diplôme), maintenance et mise à jour des logiciels; responsabilité de projets internes (renouvellement d'installations de laboratoire, développement de bancs de mesures); participation à des projets externes (recherche appliquée, mandats) (cl. 19-23).

Profil: diplôme d'ingénieur-e ETS, HES ou EPF en thermique, mécanique ou physique. Bonnes connaissances en physique et énergétique du bâtiment, ingénierie solaire thermique, simulation par ordinateur de phénomènes relevant de ces domaines. Maîtrise des systèmes d'exploitation Windows (NT, 95, ou 98); connaissances en techniques d'acquisition et traitement de données.

Avantages: possibilité de participer au développement d'un laboratoire s'occupant d'aspects énergétiques en relation avec les besoins de la société; opportunité d'acquérir une expérience pédagogique et de collaborer à des projets novateurs.

Renseignements: M. Philippe Dind, tél. 024/423 23 59 ou via e-mail: philippe.dind@eivd.ch.

Adresse: réf. 2626, HES-SO, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Service du personnel, C.P. 587, 1400 Yverdon-les-Bains.

Enseignant-e spécialisé-e ou Instituteur/trice au sein du Centre thérapeutique de jour pour adolescents (CTJA) 50% à 75%

Mission: enseignement à des jeunes de niveaux 7 à 9 et de niveau gymnase; responsable pédagogique. Travail en équipe pluridisciplinaire.

Profil: brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes primaires ou pour l'enseignement secondaire ou brevet du Séminaire cantonal de l'enseignement spécialisé. Formation scientifique ou commerciale. Expérience dans le domaine des troubles de la personnalité et du comportement; aptitude à gérer une équipe de 3 personnes.

Renseignements: Dr Laurent Holzer, tél. 021/314 17 30.

Adresse: réf. 2634, Service de l'enseignement spécialisé, Centre thérapeutique de jour pour adolescents, Dr Laurent Holzer, Av. de Beaumont 48 - 1012 Lausanne.

Maître-esse d'enseignement A ou B ou D au Centre d'orientation et de formation professionnelles «Les Prés-de-Valmont» (COFOP) 100%

Mission: responsable du fonctionnement du secteur «Espaces verts» (entretien de la propriété du centre et de propriétés pour des tiers) et de la formation des apprenti-es de cet atelier.

Profil: maîtrise fédérale ou diplôme de maître socio-professionnel avec quelques années d'expérience. Idéalement maîtrise fédérale d'horticulteur/trice-paysagiste et diplôme de maître socio-professionnel ou CFC d'horticulteur/trice-paysagiste avec brevet fédéral ou en cours de formation de maître socio-professionnel. Aptitude à gérer un groupe d'adolescent-es en difficulté.

Renseignements: M. Gérald Lugrin, tél. 021/652 40 51.

Adresse: réf. 2628, COFOP, M. Gérald Lugrin, Av. Valmont 24 - 1010 Lausanne.

(2ème parution) Employé-e principal-e d'administration au sein du Service de formation professionnelle 100%

Mission: assurer le secrétariat de direction, la gestion des dossiers administratifs, l'organisation des commissions, la tenue de procès-verbaux et la gestion de l'agenda (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique professionnelle. Maîtrise de Word, Excel et Powerpoint. Rédaction aisée; résistance au stress.

Renseignements: M. Alain Garnier, tél. 021/316 63 20.

Adresse: réf. 2506, Service de la Formation professionnelle, M. Alain Garnier, R. St-Martin 24 - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein du Service de la formation professionnelle 50% (éventuellement 80%)

Mission: organiser et assurer le secrétariat du secteur; effectuer de manière autonome la gestion administrative du Fonds cantonal de formation et de perfectionnement professionnels (aides individuelles) (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Expérience en matière de gestion de dossiers, aptitude à prendre des procès-verbaux, maîtrise des outils bureautiques. Connaissance du système de la formation professionnelle et des systèmes d'aides sociales bienvenue.

Renseignements: Mme Isabelle Alméras, tél. 021/316 63 22.

Adresse: réf. 2641, Service de la formation professionnelle, Mme Isabelle Alméras, R. St-Martin 24 - 1014 Lausanne.

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Garde forestier/ère de triage auprès du Service des forêts, de la faune et de la nature (inspection des forêts du 2e arrondissement, triage forestier cantonal des Diablerets) 100%

Mission: responsable d'un triage comportant principalement les propriétés forestières d'une commune de privés et de l'Etat; éventuellement missions de service à l'extérieur du triage (jusqu'à 20% du temps de travail) (cl. 17-19).

Profil: diplôme d'une école de gardes forestiers ou brevet cantonal de garde forestier.

Renseignements: M. Jacques Binggeli, tél. 024/463 50 42.

Adresse: réf. 2635, SFFN, Inspection des forêts du 2e arrondissement, M. Jacques Binggeli, Case postale 183 - 1880 Bex.

Secrétaire ou Employé-e principal-e d'administration au sein du Service des automobiles et de la navigation 100%

Mission: rattaché-e à la direction du service, vous assurez de manière autonome les tâches administratives liées à la gestion du personnel comprenant 220 collaborateurs/trices: suivi et coordination de l'ensemble des mesures relatives à la gestion des emplois (salaires, horaires, prévoyance sociale, assurances).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec idéalement pratique de quelques années dans la gestion administrative du personnel; résistance au stress; discrétion.

Renseignements: M. Alfred Forestier, tél. 021/316 88 03.

Adresse: réf. 2631, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, Case postale, 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein de la Police cantonale 100%

Mission: enregistrement et contrôle d'identités de personnes; saisie de statistiques; microfilmage de dossiers; traitement de demandes téléphoniques ou écrites; rédaction de courrier (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec 5 ans d'expérience environ; casier judiciaire vierge. Véhicule recommandé vu l'absence de transport public à proximité.

Renseignements: M. Y. Millet, tél. 021/644 83 75.

Adresse: réf. 2632, Police cantonale, Ressources Humaines, M. Frédéric Dupuis, Centre de la Blécherette - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration ou Employé-e de bureau qualifié-e au sein du Service des automobiles 100%

Mission: au sein d'une petite équipe participer à l'encaissement des taxes frappant les véhicules à moteur: facturation, renseignements au public et suivi des débiteurs; en charge des écritures comptables et de la mise en œuvre de mesures de recouvrement de créances.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau. Aisance avec les chiffres et la comptabilité.

Renseignements: M. Alexandre Quinche, tél. 021/316 88 38.

Adresse: réf. 2630, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, case postale - 1014 Lausanne.

DEC Département de l'économie

Adjoint-e A (responsable de la police du commerce) au sein du Service de l'économie et du tourisme 100%

Mission: accélérer la modernisation législative des lois dans le principe de la délégation de compétences prévue par le processus Etacom ; assurer la gestion des missions attribuées à la Police du commerce ; intensifier et/ou créer des relations avec les partenaires ; gérer le personnel (12 personnes) et le budget ; donner des cours dans le cadre de l'attribution des patentes ; présider différentes commissions (cl. 29-32).

Profil: titre universitaire avec pratique de 8 ans environ dès son obtention. Expérience réussie en matière de gestion administrative au sein d'une grande entreprise ou d'une administration, capacité à traiter des dossiers complexes, bonne connaissance du fonctionnement des institutions. Sens du service et connaissances juridiques approfondies. Pratique de l'allemand vivement souhaitée.

Renseignements: M. Philippe Sordet, tél. 021/316 63 99.

Adresse: réf. 2638, Service de l'économie et du tourisme, M. Philippe Sordet, R. Caroline 11 - 1014 Lausanne.

Délai d'envoi: 19 mars 2001.

OJV Ordre judiciaire vaudois

Huissier/ère chef-fe ou Huissier/ère au sein du Greffe du Tribunal cantonal 100%

Mission: assumer le service des audiences, le service de la poste et celui du courrier interne avec l'aide de deux huissiers dont vous contrôlez et coordonnez l'activité. Gérer l'économat et exécuter pour le compte du Tribunal cantonal et du secrétariat général de l'ordre judiciaire, des mandats spéciaux.

Profil: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent avec pratique professionnelle de 10 ans environ. Ou expérience de 15 ans environ dès la majorité. Aisance dans les contacts, connaissances des outils informatiques et des travaux administratifs courants. Discrétion.

Renseignements: Mme C. Villars, tél. 021/316 15 18.

Adresse: réf. 2636, Greffe du Tribunal cantonal, Mme C. Villars, Rte du Signal 8 - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein du Greffe du Tribunal des mineurs 50%

Mission: transcription des projets de jugements et d'arrêts rédigés par les greffiers/ères; collaboration à la clôture des dossiers pénaux; tout autre mandat en rapport direct avec les tâches précédentes. Possibilité de faire connaissance avec la juridiction pénale des mineurs (cl. 10-12)

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec 5 ans de pratique environ. Habile dactylographe, excellente orthographe, maîtrise des outils informatiques.

Particularité: engagement jusqu'au 31.12.2001 pour les 20% de ce poste.

Renseignements: Mme E. Adam, tél. 021/316 68 09.

Adresse: réf. 2639, Tribunal des Mineurs, Mme Elisabeth Adam, Ch. du Trabandan 28 - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein du Greffe du Tribunal des mineurs 80% ou 100%

Mission: collaboration aux activités-clé de secrétariat du Tribunal des mineurs: tenue de dossiers pénaux, correspondance, clôture de dossiers. Poste à vocation polyvalente permettant de connaître les particularités fonctionnelles du Tribunal.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Précision, maîtrise des outils informatiques.

Particularité: engagement de durée déterminée (31.12.01).

Renseignements: Mme E. Adam, tél. 021/316 68 09.

Adresse: réf. 2640, Greffe du Tribunal des mineurs, Mme Elisabeth Adam, Ch. du Trabandan 28 - 1014 Lausanne.

DFIN Département des finances

Adjoint-e B (responsable de la section «Expertise entreprises») au sein de l'Administration cantonale des impôts 100%

Mission: la section «expertise entreprises» procède à l'expertise des dossiers de personnes morales représentant un poids économique important pour le canton et soulevant des questions fiscales complexes; gérer le suivi de la taxation des décisions préjudicielles; participer aux entretiens sollicités par les entreprises et les mandataires dans le cadre de problèmes spécifiques (anticipation du traitement fiscal relatif à des opérations particulières); procéder aux expertises de dossiers soulevant des questions fiscales complexes; assurer la conduite de la section (cl. 27-30).

Profil: formation supérieure (économiste, expert-comptable, juriste, fiscaliste, comptable diplômé-e, contrôleur/euse de gestion); expérience de quelques années dans les secteurs fiduciaire ou bancaire; excellentes connaissances en matière de fiscalité; maîtrise de l'allemand bienvenue.

Renseignements: M. Pierre Dériaz, tél. 021/316 21 09.

Adresse: réf. 2643, Administration cantonale des impôts, Ressources Humaines, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, Case postale 177 - 1018 Lausanne 18.

(2ème parution) Premier/ère contrôleur/euse d'impôt A (Secteur technique «Personnes physiques») 100%

Mission: traiter les problèmes de délimitation de domicile fiscal et les procédures de soustractions spontanées au sein de la division taxation de l'Administration cantonale des impôts (ACI); effectuer les propositions de règlement des réclamations en 2ème instance; assister les commissions d'impôts dans le traitement des dossiers; collaborer avec les autres sections de l'ACI; assurer les relations avec les contribuables et les différents partenaires (cl. 23-26).

Profil: pratique professionnelle de 3 ans environ en qualité de contrôleur/euse d'impôt A ou de premier/ère contrôleur/euse d'impôt B. Responsable sur le plan cantonal de la coordination d'un secteur de taxation particulier. Gestion ad personam des dossiers attribués par le responsable de la section. Autonomie.

Renseignements: M. Pierre Deriaz, tél. 021/316 21 09.

Adresse: réf. 2416, Administration cantonale des impôts, Ressources Humaines, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, Case postale 177 - 1018 Lausanne 18.

Employé-e principal-e d'administration ou Secrétaire au sein de l'Administration cantonale des impôts 70%

Mission: assister les gestionnaires du service contentieux et assurer des missions telles que la constitution, préparation et gestion de dossiers, ainsi que différentes tâches de secrétariat.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec 6 ans d'expérience environ. Esprit de coopération, rédaction aisée, bonnes connaissances informatiques.

Renseignements: M. J.J. Duc, tél. 021/316 20 88.

Adresse: réf. 2637, Administration cantonale des impôts, Ressources Humaines, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, Case postale 177 - 1018 Lausanne 18.

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Employé-e de bibliothèque au sein de la Bibliothèque cantonale et universitaire 50%

Mission: recherche et classement de documents; assurer le service du courrier interne et externe et le service aux usagers à la banque du prêt; assistance aux usagers dans l'utilisation des équipements mis à la disposition du public. Horaire de 10h00 à 14h00 ou de 13h00 à 17h00 + un samedi matin par mois (cl. 8-10).

Profil: pratique professionnelle de 8 ans environ; maîtrise des outils bureautiques et intérêt pour les livres et autres supports d'information. Aisance dans les contacts et esprit méthodique.

Renseignements: M. Jean-Claude Beucher, tél. 021/316 78 62.

Adresse: réf. 2609, Bibliothèque cantonale et universitaire, Administration du personnel, Mme Olga Farman - 1015 Lausanne.



DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Assistant-e social-e A ou B au sein de l'Office cantonal antialcoolique **100%**

Mission: suivi de conducteurs ayant eu un retrait de permis suite à une condamnation pour conduite en état d'ivresse au sein d'un Office actuellement en restructuration. Le suivi social peut avoir lieu après le retrait de permis ou concerner la période suivant la restitution.

Profil: diplôme d'assistant-e social-e ou titre jugé équivalent avec quelques années d'expérience. Formation complémentaire dans le domaine des dépendances bienvenue.

Renseignements: Dr Jean-Bernard Daepfen, tél. 021/316 44 22.

Adresse: réf. 2627, Service de santé publique, Mme Janine Resplendino, R. Cité-Devant 11 - 1014 Lausanne.

Employé-e principal-e d'administration au sein du Service de prévoyance et d'aide sociales **100%**

Mission: au sein de la section d'aide aux personnes handicapées et gestion des institutions (APHAGI), vous assurez le secrétariat de l'adjointe, du conseiller éducatif, du chef de projets ainsi que de l'économiste dans le domaine des institutions pour personnes handicapées (courrier, rapports, réception téléphonique) (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique. Expérience en matière de comptabilité et de contentieux; aisance rédactionnelle, orthographe sûre, bonne connaissance des outils informatiques courants (Word, Excel); sens de l'organisation, bonne présentation. Permis de conduire.

Renseignements: Mme Françoise Favez, tél. 021/316 52 16.

Adresse: réf. 2647, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Denise Parein, BAP - 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bureau du recrutement et de la mobilité Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.



Les décisions de la quinzaine

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Une extension pour la prison de la Croisée

En complément aux travaux d'entretien lourds décidés au Bois-Mermet, une nouvelle extension sera construite à la prison de la Croisée, à Orbe. Agencée comme la précédente au moyen de modules préfabriqués, elle comprendra 60 nouvelles cellules, des ateliers et des locaux d'activité pour détenus et personnel. Le but de cette construction est le rapatriement de prévenus encore placés hors canton, le déchargement du Bois Mermet qui sera réservé aux courts séjours, et l'offre aux prévenus d'activités quotidiennes correspondant aux normes européennes.

André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, 021/316 48 01

Projet de modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite

Suite à une initiative parlementaire déposée par le conseiller national Peter Baumberger, la commission des affaires juridiques du Conseil national a élaboré un projet de loi modifiant l'article 43 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP). Ce projet consiste à exclure la procédure de poursuite par voie de faillite pour toutes les créances de droit public, ainsi que pour celles de droit privé jusqu'à l'000 francs. Si le Conseil d'Etat peut souscrire à la première modification proposée, il

s'oppose à la seconde, car il estime que celle-ci poserait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait. En particulier, les créanciers perdraient l'outil, très efficace dans la pratique, de la commination de faillite, et la limite financière fixée dans la loi perdrait vite sa signification économique.

Me Jean-Luc Schwaar, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021/316 45 63

Retours au Kosovo: participation du canton au transport des bagages

Les ressortissants Kosovars renvoyés par avion ne peuvent emmener en bagages accompagnés qu'environ 30 kg. Le Canton a étudié la possibilité de contribuer au transport de certains biens personnels (vaisselle, vêtements, meubles, etc.). Il a opté pour une participation aux frais contre présentation de quittances émises par des entreprises de transport préalablement agréées. Cette participation a été fixée à 250 francs pour les célibataires, 400 francs pour les couples sans enfants et 600 francs pour les familles.

Me Jacques Grossrieder, Service de la population, 021/316 46 46.

Invitations aux conférences de presse: principes clarifiés

Le Conseil d'Etat saisit l'occasion de la réponse à une interpellation du député Nicolas Imhof pour rappeler les dispositions prises afin de régler l'accès à ses conférences de presse et à celles de ses départements. Pour parer à certains abus, des règles ont été fixées l'année dernière. Elles suscitèrent des réactions et furent adaptées l'automne dernier. Les principes régissant l'accès aux conférences de presse et les règles d'accréditation sont à présent clarifiés, connus des médias et mises en pratique.

Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat 021/316 40 42

Laurent Rebeaud, délégué du Conseil d'Etat à la communication, 021/316 40 53

DEC

Département de l'économie

Sauvegarde des emplois de Sig Pack Sapal SA à Ecublens

En réponse à une résolution du Grand Conseil demandant de tout mettre en œuvre pour maintenir le site industriel de Sig Pack Sapal SA à Ecublens, le Conseil d'Etat rappelle que la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor a rencontré les partenaires sociaux le 22 novembre 2000 et que, le 27 novembre, la direction du Groupe Sig a retiré le plan de restructuration qui prévoyait la suppression de 125 emplois. Tous les postes de travail ont été maintenus, y compris les places d'apprentissage. De plus, l'entreprise Sig Pack Sapal SA présentera au Groupe Sig, d'ici fin mars 2001, un plan stratégique concerté paritairement. De son côté, Mme Maurer-Mayor continue à suivre ce dossier de près.

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021/316 61 01

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Le Conseil d'Etat adopte le projet Tridel

Conformément à sa décision de principe du 15 janvier dernier, le Conseil d'Etat a adopté formellement l'EMPD demandant au Grand Conseil un crédit de 90 millions pour la participation cantonale à la réalisation du projet Tridel. Le Conseil d'Etat estime que Tridel constitue la meilleure réponse aux problèmes d'élimination des déchets urbains que connaît le canton de Vaud depuis plusieurs années.

Marc Andlauer, Services des eaux, sols et assainissement, 021/316 75 48

Le Service Public vaudois à l'honneur

Deux projets présentés par le Département des infrastructures ont franchi avec succès la première étape du Prix du Service Public 2001.

La société Arthur Andersen et le magazine économique Bilan sont à l'origine du Prix du Service Public 2001. Ce prix récompense la réalisation de projets novateurs au sein de l'administration. La démarche a pour but d'encourager la poursuite des efforts de modernisation, de favoriser le partage d'expériences et de soutenir l'innovation au sein du service public.

Le Prix se déroule sous la forme d'un concours en deux étapes. La première «l'initiative encouragée» est ouverte à toutes les administrations. A son terme, cinq projets sont retenus pour la seconde étape qui «prime» la réalisation qui répond au mieux aux objectifs suivants:

- rapprocher l'Etat et le citoyen;
- améliorer le fonctionnement de l'administration;
- promouvoir l'administration et revaloriser la fonction publique.

Parmi une vingtaine de projets déposés, les deux dossiers soumis par le Département des infrastructures, seul ou en partenariat, ont suscité un réel intérêt auprès des membres du jury quant à leur originalité, leur portée publique et leur potentiel de concrétisation. Les deux projets ont été sélectionnés parmi les cinq finalistes pour accéder à la deuxième étape du concours.

Approche intégrée du domaine de la construction

Le dossier «Cyberadministration – vers une approche intégrée du domaine de la construction» a été déposé par l'Unité informatique du Département des infrastructures et les services porteurs des applications.

Toute construction suit une succession d'étapes qui débute par la conception, passe par la réalisation et se termine par l'exploitation et la maintenance de l'objet réalisé. Inscrit dans une stratégie visant le «guichet unique», le projet proposé a pour objectif d'intégrer cinq modules applicatifs couvrant les étapes de conception et de pré-réalisation du cycle de vie d'un projet de construction.

La mise en exploitation de ces modules a pour but de rapprocher les clients et les fournisseurs de prestations d'une administration publique dans le domaine de la cons-



truction au travers d'une plate-forme Intranet/Internet (voir encadré ci-dessous). Les objectifs visent à faciliter le partage documentaire entre tous les partenaires d'un projet, à donner un accès «en ligne» aux données géographiques cantonales et à gérer les procédures d'autorisation de construire et d'appels d'offres publics. Cet environnement induit de forts gains de productivité au sein de l'administration et responsabilise l'usager en lui donnant un rôle actif dans les processus concernés.

La gestion de projet de construction proprement dite (devis, soumissions, suivi des travaux, exploitation, gestion des ressources, etc.) est actuellement assurée par des applications spécifiques destinées aux usagers internes. L'objectif, à terme, est d'offrir un environnement de gestion complet

et intégré des projets de construction, constituant une base d'interaction dynamique entre tous les intervenants.

Marchés publics: projet de site intercantonal

Le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) du canton de Genève et le Département des infrastructures de l'Etat de Vaud ont déposé conjointement le dossier «Site intercantonal sur les marchés publics».

L'objectif du projet est de centraliser en un seul endroit toutes les informations relatives à la passation de marchés publics des cantons et des grandes communes romandes. Cet outil commun participera à l'harmonisation des méthodes de travail et des législations cantonales préconisée par la conférence romande des travaux publics. Il permettra à tous les soumissionnaires une accessibilité accrue aux marchés lancés par les principaux adjudicateurs publics.

Ce projet de site intercantonal s'appuie sur la solution mise en application depuis septembre 1999 par le canton de Vaud, précurseur en la matière en Europe (www.marches-publics.vd.ch). L'extension consistera à créer de nouvelles pages par canton et ville partenaires et sera multilingue.

La direction du projet est assurée par Michel Rubattel et Tan Trung Nguyen pour le canton de Vaud et Patrick Vallat et Olivier Aune pour Genève.

DINF

Les intervenants du projet Cyberadministration dans le domaine de la construction

Le coordinateur du projet déposé par l'Unité informatique du DINF est Jean-Paul Jaunin. Les responsables des différents sites partenaires sont:

CAMAC

Marc Johannot, responsable du site www.camac.vd.ch



Lucien Imhof, responsable des sites www.asit.vd.ch et www.geoplanet.vd.ch



Abdelilah Zertiti, responsable du site M2



Michel Rubattel, responsable du site www.marches-publics.vd.ch.